



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2025, Compagnie 3M. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS: 33-7920-3
Date de révision: 05/06/2025

Numéro de version: 4.01
Annule et remplace la version du : 07/10/2024

La présente fiche de données de sécurité a été établie en conformité avec l'Ordonnance suisse sur les produits chimiques.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Cavity Wax Plus, PN 08852

Numéros d'identification de produit

60-4550-8544-3 UU-0115-0920-3

7100081897 7100260106

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M (Suisse) GmbH, Eggstrasse 91, 8803 Rüschlikon
Téléphone: 044 724 90 90
E-mail: innovation.ch@mmm.com
Site internet: www.3m.com/ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

La classification par aspiration n'est pas requise sur l'étiquette car le produit est un aérosol.

CLASSIFICATION:

Aérosol, Catégorie 2 - Aérosol 2; H223, H229

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H336

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles :

SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques		919-857-5	30 - 60

MENTIONS DE DANGER:

H223	Aérosol inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Générale:

P102	Tenir hors de portée des enfants.
------	-----------------------------------

Prévention:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261E	Eviter de respirer les vapeurs/aérosols.

Stockage:

P410 + P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.
-------------	--

Elimination:

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
------	---

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH208	Contient SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE. Peut produire une réaction allergique.

8% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

La note L s'applique La note N s'applique

2.3 .Autres dangers

Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	(N° CE) 919-857-5	30 - 60	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox.aspiration 1, H304 STOT SE 3, H336 EUH066
Propane	(N° CAS) 74-98-6 (N° CE) 200-827-9	10 - 30	Flam. Gaz 1A, H220 Gaz liquéfié, H280 Nota U,U
Gatsch (pétrole)	(N° CAS) 64742-61-6 (N° CE) 265-165-5	5 - 10	Nota N,N
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	(N° CAS) 61789-86-4 (N° CE) 263-093-9	5 - 10	Skin Sens. 1B, H317
Butane	(N° CAS) 106-97-8 (N° CE) 203-448-7	5 - 10	Flam. Gaz 1A, H220 Gaz liquéfié, H280 Nota C,C,U,U
Charge	Confidentiel	3 - 7	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	(N° CAS) 64742-52-5 (N° CE) 265-155-0	1 - 5	Nota L,L
Talc	(N° CAS) 14807-96-6 (N° CE) 238-877-9	1 - 5	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	(N° CAS) 64742-56-9 (N° CE) 265-159-2	< 0,2	Nota L,L Tox.aspiration 1, H304
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	(N° CAS) 64742-54-7 (N° CE) 265-157-1	< 0,2	Nota L,L STOT SE 3, H336 EUH066
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	(N° CAS) 64742-55-8 (N° CE) 265-158-7	< 0,2	Nota L,L Tox.aspiration 1, H304
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	(N° CAS) 64742-65-0	< 0,2	Nota L,L

(N° CE) 265-169-7

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	(N° CAS) 61789-86-4 (N° CE) 263-093-9	(C >= 10%) Skin Sens. 1B, H317

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Dégraissage cutané (rougeurs localisées, démangeaisons, dessèchement et gerçures de la peau). Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

L'exposition peut entraîner une irritabilité myocardiaque. Ne pas administrer de médicament sympathomimétique sans une nécessité absolue.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone

Condition

Pendant la combustion.
Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS. Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mettre le récipient qui présente une fuite sous une hotte avec ventilation. Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse d'extinction d'incendie. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Ne pas utiliser en espace confiné ou insuffisamment aéré.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/ 122°F. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:**Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Butane	106-97-8	VME Suisse	VLEP (8 heures):1900 mg/m ³ (800 ppm);VLCT(15 minutes):7600 mg/m ³ (3200 ppm)	
Talc	14807-96-6	VME Suisse	VLEP(fraction respirable) (8 heures) : 2 mg/m ³	Foetotoxique Groupe C
MINERAL OILS, HIGHLY-REFINED OILS	64742-54-7	VME Suisse	TWA(inhalable fraction)(8 hours):5 mg/m ³	Cancérigène Catégorie 2
MINERAL OILS, HIGHLY-REFINED OILS	64742-56-9	VME Suisse	TWA(inhalable fraction)(8 hours):5 mg/m ³	Cancérigène Catégorie 2
Propane	74-98-6	VME Suisse	VLEP (8 heures):1800 mg/m ³ (1000 ppm);VLCT (15 minutes):7200 mg/m ³ (4000 ppm)	
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	919-857-5	VME Suisse	VLEP (vapeur) (8 heures) : 350 mg/m ³ (50 ppm); VLEP (aérosols) (8 heures) : 5 mg/m ³ ; VLCT (vapeur) (15 minutes) : 700 mg/m ³ (100 ppm)	
Charge	Confidentiel	VME Suisse	VLEP (poussières respirables)(8 heures) : 3 mg/m ³	

VME Suisse : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail.

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Ne pas rester dans la zone si la quantité d'oxygène disponible peut être réduite. Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter

tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Lorsqu'un contact accidentel peut survenir, d'autre(s) type(s) des gants peut être utilisé. En cas de contact avec les gants, retirez-les immédiatement et remplacez-les par une paire de gants neufs. En cas de contact accidentel, des gants en matériau(x) suivant(s) peuvent être utilisés: Caoutchouc nitrile.

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Les cartouches à vapeur organique peuvent avoir une durée de vie courte.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A & P

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Non applicable.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Aérosol
Couleur	Marron
Odeur	Modérée de solvant
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion / point de congélation	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	148,9 °C
Inflammabilité	Aérosol inflammable: Catégorie 2.

Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point d'éclair:	-45,6 °C [<i>Conditions:</i> (basé sur le propulseur)]
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	7 - 9
Viscosité cinématique	1 579 mm²/s
Hydrosolubilité	Légère (moins de 10 %)
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	0,9 kg/l
Densité relative	0,95 [Réf. Standard :Eau = 1]
Densité de vapeur relative	4,7 [Réf. Standard :Air=1]
Caractéristiques des particules	<i>Non applicable.</i>

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils

Pas de données de tests disponibles.

Taux d'évaporation:

Pas de données de tests disponibles.

Masse moléculaire:

Non applicable.

Teneur en matières volatiles:

73,9 % en poids

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:

Non déterminé

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2

et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Peut être nocif en cas d'inhalation. Asphyxie (simple): les symptômes peuvent inclure une sensation de tête vide, une sensation de suffocation, évanouissement et décès. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse.

Contact avec les yeux:

Le produit pulvérisé peut causer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmoiements et vision floue.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement. Une exposition unique, au-dessus des recommandations recommandées, peut provoquer une sensibilisation cardiaque avec des signes / symptômes qui peuvent inclure des battements cardiaques irréguliers (arythmie), des évanouissements, des douleurs thoraciques et peuvent être mortels.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:

Pneumoconiose(cas général): les symptômes peuvent inclure toux persistante et insuffisance respiratoire.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé. >20 - =50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Cutané	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Propane	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 > 200 000 ppm

SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Cutané	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 1,9 mg/l
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Butane	Inhalation- Gaz (4 heures)	Rat	LC50 277 000 ppm
Charge	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Charge	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Charge	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Talc	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 4 mg/l
Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 5,53 mg/l
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 4 mg/l

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Composants similaires	Moyennement irritant
Propane	Lapin	Irritation minimale.
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Lapin	Irritation minimale.
Butane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Charge	Lapin	Aucune irritation significative
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Lapin	Irritation minimale.
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Lapin	Irritation minimale.
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Composants similaires	Aucune irritation significative

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	Lapin	Aucune irritation significative
Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	Lapin	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Composants similaires	Aucune irritation significative
Propane	Lapin	Moyennement irritant
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Lapin	Moyennement irritant
Butane	Lapin	Aucune irritation significative
Charge	Lapin	Aucune irritation significative
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Lapin	Moyennement irritant
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Lapin	Moyennement irritant
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Composants similaires	Aucune irritation significative
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	Lapin	Aucune irritation significative
Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Composants similaires	Non-classifié
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Homme et animal	Sensibilisant
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Cochon d'Inde	Non-classifié
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Cochon d'Inde	Non-classifié
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Composants similaires	Non-classifié
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	Cochon d'Inde	Non-classifié
Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	Cochon d'Inde	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Talc	Humain	Non-classifié

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	In vitro	Non mutagène
Propane	In vitro	Non mutagène
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	In vitro	Non mutagène
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	In vivo	Non mutagène
Butane	In vitro	Non mutagène
Talc	In vitro	Non mutagène
Talc	In vivo	Non mutagène
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	In vitro	Non mutagène
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	In vitro	Non mutagène

Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	In vivo	Non mutagène
Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Talc	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	Cutané	Souris	Non-cancérogène
Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	70 jours
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Charge	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 625 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Talc	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 600 mg/kg	Pendant l'organogénèse
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Composants similaires	NOAEL Non disponible	
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	Dépression du système nerveux	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	

		central				
Propane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	Coeur	Non-classifié	Chien	NOAEL 5 000 ppm	25 minutes
Butane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Lapin	NOAEL Non disponible	
Charge	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,812 mg/l	90 minutes
Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isocalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation	Foie Rénale et / ou de la vessie Système endocrine tractus gastro-intestinal os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique muscles Système nerveux Système respiratoire système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 6 mg/l	13 semaines
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Cutané	la peau système hématopoïétique Système nerveux Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	28 jours
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Inhalation	Système respiratoire système hématopoïétique Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,25 mg/l	28 jours
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Ingestion	tractus gastro-intestinal système hématopoïétique Système nerveux des yeux Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Butane	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie sang	Non-classifié	Rat	NOAEL 4 489 ppm	90 jours
Charge	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	Une exposition répétée et prolongée à de grandes quantités de poussière de talc peut provoquer des lésions pulmonaires	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 18 mg/m3	113 semaines

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,21 mg/l	28 jours
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	Cutané	la peau Foie système hématopoïétique Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/jour	13 semaines
Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	Cutané	système hématopoïétique Foie Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Lapin	NOAEL 5 000 mg/kg/jour	3 semaines

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Risque d'aspiration
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Risque d'aspiration
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	Pas un risque d'aspiration
Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	919-857-5	Amphipode	Composant analogue	10 jours	LL50	1 100 mg/kg (poids sec)
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	919-857-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	919-857-5	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	919-857-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	919-857-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEL	100 mg/l
Propane	74-98-6	N/A	Données non disponibles ou	N/A	N/A	N/A

			insuffisantes pour la classification			
Butane	106-97-8	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	61789-86-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	61789-86-4	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	61789-86-4	Sheepshead Minnow	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	61789-86-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	61789-86-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	100 mg/l
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	61789-86-4	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>10 000 mg/l
Gatsch (pétrole)	64742-61-6	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	LL50	>100 mg/l
Gatsch (pétrole)	64742-61-6	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EL50	>10 000 mg/l
Gatsch (pétrole)	64742-61-6	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	100 mg/l
Gatsch (pétrole)	64742-61-6	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEL	10 mg/l
Charge	Confidentiel	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>100 mg/l
Charge	Confidentiel	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Charge	Confidentiel	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Charge	Confidentiel	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC10	100 mg/l
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	Algues vertes	Estimé	96 heures	EC50	>100 mg/l
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	>100 mg/l
Talc	14807-96-6	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Distillats paraffiniques lourds (pétrole),	64742-54-7	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	Aucune observation de	>100 mg/l

hydrotraités					toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	NOEL	100 mg/l
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEL	100 mg/l
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	LL50	>100 mg/l
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EL50	>100 mg/l
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	100 mg/l
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEC	10 mg/l
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-65-0	Algues vertes	Composant analogue	96 heures	EC50	>100 mg/l
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-65-0	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	>100 mg/l
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-65-0	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-65-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	100 mg/l
Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-56-9	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	LL50	>100 mg/l
Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-56-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	EL50	>100 mg/l
Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-56-9	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EL50	>100 mg/l
Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-56-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	100 mg/l
Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-56-9	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEL	100 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	919-857-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	80 %BOD/ThO D	OECD 301F - Manometric Respiro
Propane	74-98-6	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	27.5 jours (t 1/2)	
Butane	106-97-8	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	12.3 jours (t 1/2)	

				l'air)		
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	61789-86-4	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	8.6 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OCDE 301D
Gatsch (pétrole)	64742-61-6	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	31 %BOD/ThO D	OECD 301F - Manometric Respiro
Charge	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Talc	14807-96-6	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	31 %BOD/ThO D	OECD 301F - Manometric Respiro
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	Estimé Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	22 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-65-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	23 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	similaire à OCDE 301B
Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-56-9	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	31 %BOD/ThO D	OECD 301F - Manometric Respiro

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	919-857-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Propane	74-98-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.36	
Butane	106-97-8	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.89	
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	61789-86-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Gatsch (pétrole)	64742-61-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Charge	Confidentiel	Données non disponibles ou	N/A	N/A	N/A	N/A

		insuffisantes pour la classification				
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Talc	14807-96-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	Modèle Bioconcentratif		Facteur de bioaccumulation	7.5	Catalogic™
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-65-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-56-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Pas de donnée de test disponible

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Installation doit être capable de gérer les aérosols. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

16 05 04* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.

La collecte des déchets doit être assurée par une entreprise agréée pour les déchets spéciaux, à l'occasion de quoi le code de déchet doit être mentionné. Vous trouverez une liste des entreprises correspondantes sous www.veva-online.ch.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1950	UN1950	UN1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	AEROSOLS	AEROSOLS, INFLAMMABLE	AEROSOLS
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2.1	2.1	2.1
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
14.5 Dangers pour l'environnement	Non dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	N'est pas un polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	5F	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient

Talc

Numéro CAS

14807-96-6

ClassificationGrp. 2A: Probablement
carcinogène pour les
hommes**Réglementation**Centre International de
Recherche sur le
Cancer (CIRC)**Statut des inventaires**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS)". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES	150 (net)	500 (net)

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Aucun

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

COV-Ordonnance: Soumis à taxe: 76%**16. AUTRES INFORMATIONS****Liste des codes des mentions de dangers H**

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H220	Gaz extrêmement inflammable.
H223	Aérosol inflammable.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Raison de la révision:

Section 02 : Déclaration de danger physique et pour la santé du CLP - L'information a été modifiée.

Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été supprimée.

Etiquette: Précaution CLP - Elimination - L'information a été modifiée.

Etiquette CLP - Stockage - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel personnel (Information) - L'information a été modifiée.

Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.

Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été ajoutée.

Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

3M Suisse: Les fiche de données de sécurité sont disponibles sur www.3m.com/ch